



Groupement paroissial
Châtillon-sur-Chalaronne
Diocèse de Belley-Ars

PAROISS'INFO

Edition du 31 mai 2020

Prochaine parution le Dimanche 28 juin 2020

MESSES ET CELEBRATIONS

Tous les dimanches jusqu'au 28 juin compris:

SAMEDI : SULIGNAT A 18H30

DIMANCHE : NEUVILLE/ LES DAMES A 09H00

CHATILLON A 10H30

DU 01/06 AU 28/06	Lieu	Adoration Eucharistique et Temps de confession	Messe
Mardi <i>Mardi</i>	Eglise de Châtillon <i>Eglise de Châtillon</i>	17h00- 18h00 <i>Confessions de 17h00 à 18h00</i>	18h00
Mercredi	Eglise de Châtillon	11h30 – 12h00	11h00
Jeu <i>di (sauf le 18/06)</i> <i>Mardi</i>	Eglise de Châtillon <i>Eglise de Châtillon</i>	17h00- 18h00 <i>Confessions de 17h00 à 18h00</i>	18h00
Vendredi 5/06 Vendredi 19/06	Eglise de Châtillon Eglise de Châtillon	<i>Messe Couronne de prière</i> 10h30, Solennité du Sacré-Cœur	18h00 11h00
Samedi <i>Samedi</i>	Eglise de Châtillon <i>Eglise de Châtillon</i>	11h00-11h45 (<i>pour les vocations</i>) <i>Confessions de 11h00 à 11h45</i>	10h30

LE MOIS DE JUIN, MOIS DU SACRE-CŒUR.

« J'ai soif et d'une telle soif d'être aimé au Saint-Sacrement que cette soif me consume », dit Jésus dans ses révélations à sainte Marguerite-Marie à Paray-Le-Monial.

Les activités paroissiales sont moins nombreuses. C'est une occasion de retrouver l'activité essentielle de la prière communautaire. **4 temps d'adoration eucharistique sont prévus** au mois de juin par semaine, mardi (17h00), Mercredi (11h30), jeudi (17h00) et samedi (11h00) pour ce mois de juin.

Chacun peut participer un moment, librement selon son temps, ses possibilités, car nous pouvons tous trouver un instant dans la semaine pour être avec Jésus. Quelle que soit l'heure que nous choisissons, le Seigneur est particulièrement touché par ceux qui font l'effort de lui tenir compagnie. L'église de Châtillon sera portes ouvertes. Formons une communauté visible de prière afin de vivre un bon déconfinement !

Site internet de la paroisse : <https://www.paroisse-chatillon-sur-chalaronne.fr/>

Courriel : paroisse.dechatillonsurchalaronne@laposte.net, Tel de la cure : 04 74 55 00 52

Calendrier

Catéchèse

- Mercredi 24/06 à 17h00 : rencontre de fin d'année

Autres

- Mercredi 10/06 et 24/06 à 20h30 : chorale de Neuville
- Mardi 23/06 à 20h30 : La spiritualité de François de Sales (VIII)
- Jeudi 25/06 à 20h30 : Initiation à la foi pour adultes.

« Recevoir la joie de l'Esprit Saint est la seule force que nous puissions avoir pour prêcher l'Évangile, pour professer la foi au Seigneur.

Une telle joie, personne ne peut se la donner à soi-même.»

Pape François

Couronne de Prière

Les intentions sont à déposer pour le 02/06.

Messe de la couronne le 5 vendredi 5 /06 à 18h

Baptêmes

Dimanche 14 juin : Louna Coulon et Léa Gaillard-Bala.

Dimanche 28 juin : Hugo Buisson

Ordinations

Réjouissons-nous pour les ordinations sacerdotales de :

-Louis-Gabriel Eschbach le 27 juin 2020, à Evron.

Don Louis-Gabriel célébrera une première messe à le dimanche 12 juillet à Châtillon.

-Paul Hao a été appelé au sacerdoce. Il sera ordonné au mois de septembre.

Il célébrera une première messe à Châtillon à l'automne.

DECRET DE MGR ROLAND

Mgr Roland a pris un décret qui permet à chaque curé de donner la dispense de participer à la messe dominicale au cas par cas.

Cette dispense n'est pas donnée de manière anonyme mais dans un dialogue pastoral avec la personne.

Il met en valeur l'importance de la messe dominicale pour le catholique qui est un commandement de l'Eglise : « Le dimanche, les fidèles sont tenus par l'obligation de participer à la Messe. »

« Les curés et les prêtres ayant charge d'âme ont la faculté de dispenser temporairement de l'obligation de participer à la Messe dominicale les fidèles craignant d'y participer en raison de la situation sanitaire, sans avoir pour autant un empêchement personnel de santé. Ces fidèles ne sont pas pour autant dispensés de l'obligation de sanctifier le Jour du Seigneur. Ces facultés sont données jusqu'au 31 août 2020»

Intentions de Messe

L'intention de messe consiste à demander au prêtre qui célèbre d'intercéder auprès du Seigneur pour des défunts, des proches (maladie, difficultés...) ou pour dire merci (messe d'action de grâce) ou encore pour une « intention particulière » que l'on veut garder secrète. Le prêtre célèbre tous les jours la messe pour ces intentions et les nomme à la messe du Dimanche.

Préparez l'enveloppe avec la mention de l'intention, le jour, le lieu de la célébration et l'offrande (18 €). Déposez-la à la cure de Châtillon ou remettez-la au prêtre, à un paroissien. Vous pouvez aussi téléphoner au 04 74 55 00 52 ou écrire à l'adresse courriel : paroisse.dechatillonsurchalaronne@laposte.net

Permanences à la cure de Châtillon,
le mardi et le jeudi de 10h00 à 12h00